



Commission scolaire
de la Rivière-du-Nord

Le Service des ressources humaines

OFFRE D'EMPLOI

CONCOURS : P-14-424

AFFICHAGE INTERNE ET EXTERNE : Du 2014-10-24 au 2014-10-30

CONSEILLER(ÈRE) PÉDAGOGIQUE à la petite enfance

REMPLACEMENT à 100 % de tâche ou l'équivalent de 35 heures/semaine
Du 27 octobre 2014 jusqu'au retour du titulaire ou au plus tard le 30 juin 2015.

SUPÉRIEUR IMMÉDIAT : Madame Annie Sansoucy, dir. adjointe, Service des ressources éducatives

LIEU DE TRAVAIL : Service des ressources éducatives, Centre administratif 2

NATURE DU TRAVAIL

L'emploi de conseillère ou conseiller pédagogique comporte plus spécifiquement des fonctions de conseil et soutien auprès des intervenantes et intervenants des établissements scolaires et des services éducatifs relativement à la mise en œuvre, au développement et à l'évaluation des programmes d'études, à la gestion de classe et à la didactique.

QUELQUES ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

La conseillère ou le conseiller pédagogique collabore à la réalisation du projet éducatif et des projets particuliers des établissements; elle ou il participe à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de leur plan de réussite tout en respectant les encadrements éducatifs et administratifs, tant au niveau des établissements que de la commission scolaire.

Elle ou il collabore à l'implantation des programmes d'études et de formation, conseille les intervenants et intervenantes et la direction relativement à l'interprétation de ces programmes, conçoit et anime des ateliers et des sessions de formation sur les éléments du programme; elle ou il collabore à l'élaboration de situations d'apprentissage et soutient l'expérimentation en classe.

Elle ou il conseille et soutient les intervenants et intervenantes sur une base individuelle et collective pour appuyer l'action quotidienne; elle ou il conçoit ou sélectionne et anime les activités de formation et d'instrumentation pour des besoins d'adaptation, d'innovation et de développement pédagogique.

Elle ou il instrumente les intervenants et intervenantes sur l'évaluation des apprentissages; elle ou il les accompagne dans la conception, l'élaboration ou l'adaptation d'outils d'évaluation.

Elle ou il participe avec les enseignantes et enseignants à l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies et projets visant à aider les élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage.

Elle ou il conseille le personnel d'encadrement, enseignant et professionnel sur des questions relatives aux programmes de perfectionnement du personnel, planifie ces programmes et en évalue les résultats.

Elle ou il analyse et conseille sur la sélection de matériel didactique, matériel complémentaire, équipement, logiciels et progiciels pertinents; elle ou il conseille sur l'aménagement des locaux.

Elle ou il conseille les intervenantes et intervenants scolaires sur les moyens d'intégration des technologies à l'enseignement; elle ou il collabore à la réalisation de projets qui vont dans ce sens; elle ou il élabore et anime des ateliers de formation et d'information sur les éléments du programme d'intégration des technologies.

Elle ou il collabore avec les autres intervenantes et intervenants du milieu scolaire, les organismes partenaires et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Le conseiller pédagogique devra être disponible à l'occasion le soir, afin de participer aux rencontres de parents.

ATTRIBUTIONS PARTICULIÈRES

La conseillère ou le conseiller sera attiré(e) au projet Passe-Partout.

Elle ou il supervise des techniciennes ou techniciens en éducation spécialisée.

Elle ou il assistera à l'occasion à des rencontres de parents-enfants et des rencontres de parents de jour et de soir.

QUALIFICATIONS REQUISES

Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié à l'emploi, notamment en éducation.

EXIGENCES PARTICULIÈRES

- Avoir réussi l'examen d'évaluation de la capacité linguistique de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord ou être en mesure de démontrer qu'elle ou qu'il a réussi avec succès un examen comparable.
- Détenir un brevet d'enseignement.
- Avoir complété cinq (5) années d'enseignement dans une discipline pertinente.
- S'engager à suivre les formations nécessaires à l'exercice de ses fonctions.
- Faire preuve de dynamisme, de créativité et d'une grande capacité d'analyse.
- Manifester un esprit d'équipe et de coopération.
- Développement des compétences parentales en rencontre de parents, parfois en soirée.
- Intervention : guide, soutient, auprès des parents des enfants de 4 ans.

HORAIRE DE TRAVAIL : À préciser avec le supérieur immédiat
(Veuillez noter que des rencontres en soirée sont prévues à l'horaire)

TRAITEMENT ANNUEL : Entre 39 843\$ et 75 538\$

ENTRÉE EN FONCTION : Dès que possible

Les personnes intéressées ont jusqu'au **30 octobre 2014 à 16h** pour soumettre leur demande écrite en joignant un curriculum vitae à jour à : Madame Mélanie Parent, Service des ressources humaines, Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, 995, rue Labelle, Saint-Jérôme (Québec) J7Z 5N7, Internet : parentm@csrqn.qc.ca
télécopieur : (450) 438-2551.

SVP, veuillez inscrire le numéro de concours ci-haut sur toutes les correspondances qui nous seront acheminées.

Seules les personnes dont la candidature a été retenue recevront un appel. Merci de votre collaboration et nous vous remercions à l'avance de votre intérêt envers la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord.

N.B. : La Commission scolaire de la Rivière-du-Nord applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.